**Bienvenue à la formation**

**«NOM DE LA FORMATION»**

**DATE DE LA FORMATION**

**I. Informations générales :**

La formation « NOM DE LA FORMATION » est organisée dans le cadre du plan d’actions 2019-2020 du Réseau Mesure.

Horaires de formation : de 8h30 à 17h30 avec une coupure de 1h30 pour le déjeuner.

Lieu de la formation : Chambre de Commerce Val d’Oise – 35 Bld du Port – 95031 Cergy Pontoise - Salle 2B – 2ème étage.

**Accessibilité :**

En voiture  / Covoiturage:

         Se garer au parking supérieur du Centre Commercial des 3 Fontaines - Rue de la Croix des Maheux, 95000 Cergy

L’autoroute A15 vous permet de rejoindre Cergy-Pontoise (qui se trouve à 20 minutes de la Défense) et le Centre Commercial "3 Fontaines". Pour accéder au centre, prendre la sortie n°9, puis suivre les panneaux d’indication.

         COVOIT’ICI, le premier service public de covoiturage du quotidien, implanté dans le Val d’Oise et les Yvelines, vous permet de rejoindre facilement le Centre Commercial "3 Fontaines". La station de covoiturage connectée de Cergy est située à 10 minutes à pied (boulevard de l’Oise en face de Moving) des 3 Fontaines. Plus d’infos : [www.covoitici.fr](http://www.covoitici.fr)

***Traverser la passerelle piétonne pour accéder à l’Immeuble de la CCI du Val d’Oise***

En transports en commun :

         De nombreuses liaisons sont assurées grâce au RER A et à la ligne SNCF.

\* SNCF : Train à Paris St Lazare direction Cergy Le Haut. Arrêt à la station Cergy
 Préfecture

\* RER Ligne A : direction Cergy Le Haut. Arrêt à la station Cergy Préfecture

Renseignements : - STIVO : 01.34.42.75.15 - Boutique Transports (en gare routière de
 Cergy Préfecture) : 01.34.41.92.99

***Traverser le Centre Commercial et rejoindre la CCI par la passerelle piétonne***

**Déjeuner :**

Le déjeuner se déroulera de 12h30 à 14h00 au restaurant Le Parvis de la Fontaine – 6, place de la Fontaine, 95000 Cergy.

**II. ENGAGEMENT DE PARTICIPATION A LA FORMATION**

Le bénéficiaire s'engage à assurer la présence du participant aux dates, lieux et heures prévus ci-dessus.

Assiduité : La présence des stagiaires est obligatoire durant les heures de formation. Elle est attestée par la signature par chaque stagiaire, à l’emplacement le concernant, de la liste de présence matin et après-midi.

Attitude des stagiaires :

Tout stagiaire s’engage à avoir un comportement respectueux des règles de savoir-vivre, envers le personnel de formation, ainsi qu’envers le personnel de l’enceinte de formation.

Il lui est formellement interdit :

- D’introduire des boissons alcoolisées dans les locaux.

- De se présenter aux formations en état d’ébriété.

- D’emporter ou modifier les supports de formation, sans y avoir été autorisé par le formateur.

- De fumer ou de vapoter dans les salles de formation, les locaux communs et les bureaux.

- Le Réseau Mesure ne saurait être tenue pour responsable en cas de disparition ou vol de tout type de matériel ou effet personnel survenue en son sein. Chaque stagiaire assure l’entière responsabilité et la surveillance des biens qui lui sont propres

**III. CONSIGNES DE SECURITE**

En cas d'urgence/

Veuillez respecter les consignes affichées dans les locaux et les instructions données par le formateur.

En cas d'accident, appel du SAMU

- Composer le 15.

En cas d'incendie, appel des Pompiers

- Composer le 18.

- Déclencher l'alarme sonore à l'aide des boutons poussoirs et évacuer jusqu'au point
 de rassemblement.

**IV. MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES MIS EN OEUVRE :**

Une présentation informatique sera diffusée durant la formation, un support papier sera distribué à chaque participant au début et un support sur clef USB sera transmis ultérieurement avec les modifications éventuellement issues de la formation.

***Chaque participant devra se munir si possible d’un ordinateur portable.***

Au cours de la formation les éléments ci-dessous seront réalisés :

* Etude de cas concret (les participants peuvent envoyer en amont de la formation un contenu web pour analyse qui sera étudié lors de la formation)
* Formation théorique
* Réalisation d’exercice pratique
* Echange d’expérience

La formation sera assurée par «  nom du formateur » , spécialiste internet et référencement depuis plus de 20 ans.

« nom de l’entreprise du formateur » conserve l'intégralité des droits d'auteurs relatifs au contenu de ses formations et supports de cours. Toute reproduction, modification ou divulgation à des tiers, sous quelque forme que ce soit, est formellement limitée.

**V. MOYENS PERMETTANT D'APPRECIER LES RESULTATS DE L'ACTION**

Un questionnaire d'appréciation est complété par les participants en fin de formation.

**VI. SANCTION DE LA FORMATION :**

Après la formation RESEAU MESURE envoie au participant une attestation de formation. Cette attestation de formation mentionne les objectifs, la nature et la durée de l'action de formation.

Fait à Cergy, le date du jour